



LETTRE DE LA MAIRIE

N°5 – Octobre-Novembre-Décembre 2021



LE MOT DU MAIRE

SOMMAIRE :

Page 1

- Mot du Maire

Page 2

- Renouveau à Quincy
- Extinction Eclairage Public
- Le Marché
- Portes de l'Église
- Centre de Loisirs

Page 3

- Trail des Vendanges
- Les Vendanges
- Expo Villa Quincy
- Salon du Livre
- Décorations

Page 4

- MARPA
- Respectons notre environnement.
- Sus aux Ragondins

Quinçois, Quinçaises,

Depuis 18 mois, nous avons vécu une crise sans précédent où nos habitudes au quotidien ont été profondément modifiées. Nous avons dû nous adapter à cette nouvelle forme d'existence mais fort heureusement, l'éclaircie semble être perceptible au plan national. Chaque jour, nous avons eu à régler des difficultés de tout ordre mais l'ensemble des élus ont toujours répondu présents et à la hauteur pour satisfaire vos attentes. Même si nos projets ont été ralentis, ils ne sont pas pour autant abandonnés. L'assainissement est en cours d'instruction avec la recherche de subventions. L'achat de trois petites parcelles sera nécessaire au niveau de notre station d'épuration.

Un maître d'œuvre travaille sur le projet de restauration de notre foyer rural devenu non conforme à la réglementation.

Le dernier trimestre sera riche en événements. **Halloween** sera de retour, les enfants défilent dans nos rues. Leur plus grand plaisir sera de vous faire frissonner d'effroi par leurs tenues. Soyez généreux en bonbons ! **La fête de l'école** aura lieu le 7 décembre, un spectacle sera donné au profit de nos jeunes élèves.

Preuve d'un retour à la vie normale, **le repas des anciens** sera organisé en décembre. Le colis de Noël sera distribué pour ceux qui auront été dans l'impossibilité d'y assister.

Moment important pour notre commune : **Le recensement**. Il se déroulera du 20 janvier au 19 février 2022. Il s'agit d'une étape importante qui répond à trois objectifs (établir la contribution de l'État – les constructions à venir et la composition du conseil municipal). Soyez coopératifs envers nos agents recenseurs et réservez leur le meilleur accueil. Une information complémentaire sera donnée.

Autre moment de festivités, les fêtes de Noël qui seront bientôt d'actualité avec la décoration du village qui se prépare ainsi que les illuminations variées qui constitueront une attractivité complémentaire pour Quincy. Bonne lecture et respectez toujours les règles sanitaires en vigueur.

P. Rapin

R
Responsable de Publication : M. Pascal Rapin
Secrétaire : Nathalie Houssier assistée de la commission communication.

Mairie de Quincy - 9 Place de la Mairie

18120 Quincy

02.48.51.30.12

Mail : mairie.quincy@wanadoo.fr

Lundi -Mardi-Jeudi-Vendredi 13h30/17h30h

Mercredi : 10h/12h

Samedi : 10h30 / 12h – permanence d'un élu

www.quincy18.fr

DU RENOUVEAU A LA MAIRIE DE QUINCY :



La rentrée est souvent propice aux mouvements de personnel : certains partent, d'autres arrivent. Les projets initiés au printemps et en été se concrétisent à ce moment... Ainsi, le recrutement en juin dernier de Christine DOUCET, notre nouvelle secrétaire de mairie, est devenu effectif puisqu'elle a pris ses fonctions le 1^{er} septembre. Son arrivée nous permettra de reprendre dans de bonnes conditions l'avancement de nos dossiers administratifs.

Le centre de Loisirs de Quincy fait également l'objet de quelques mouvements. Ludivine MOREAU, qui faisait partie de l'équipe depuis septembre 2020, prend la direction du centre et va poursuivre les actions entreprises en direction des adolescents. Elle souhaite également mettre en place de nouvelles activités sportives et inscrire la natation parmi nos pratiques régulières. L'arrivée de Maxime DELIEGE, éducateur de football, titulaire du brevet Jeunesse et Sports, renforcera cette nouvelle orientation.

NOS ACTIONS

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : (suite des informations).

Les modalités de fonctionnement de l'éclairage public relèvent du pouvoir de police du maire qui dispose de la faculté de prendre des mesures de limitation de fonctionnement compatibles avec la sécurité des usagers, le bon écoulement du trafic et la protection des biens et des personnes.

Les émissions de lumière artificielle entraînent des troubles aux personnes, à la faune, à la flore, aux écosystèmes, un gaspillage énergétique et empêchant l'observation du ciel nocturne feront l'objet de suppression ou de limitation « Décret n° 2011-83 du 12 juillet 2011 ».

Notre décision, vous la connaissez...l'extinction de l'éclairage public sur la commune (23h-5h) .

A certaines heures, l'éclairage ne constitue pas une nécessité absolue. Cette mesure vise donc des avantages à la fois économiques et écologiques.

Baisse du coût de la facture énergétique : 50 % d'heures d'éclairage public économisées.

L'extinction nocturne sera donc prochainement appliquée dès l'installation des panneaux de signalisation à l'entrée du village. Nos trois hameaux sont concernés.

LE MARCHÉ :



Du nouveau sur notre « petit marché » place de la mairie ! Un poissonnier est arrivé depuis le 9 septembre **« La Marée Mehunoise »** poissonnier de Mehun sur Yevre. Celui-ci s'ajoute à notre fromager, boucher et primeur . Nous sommes très heureux de les accueillir chaque jeudi matin sur notre place. Le petit marché anime notre village et renforce le lien social .

Nous vous remercions d'être de plus en plus fidèles.

PORTE DE L'EGLISE :

Le portail de notre église devait être repeint. En concertation avec Mme RICHEBRACQUE, architecte des bâtiments de France, il a été décidé d'utiliser une peinture à l'ocre, technique traditionnelle présente dans notre région depuis le moyen âge et jusqu'au XX^{ème} siècle. De nombreux monuments historiques, villages et quartiers anciens redécouvrent aujourd'hui cette méthode qui protège les bois sans recours à des produits néfastes pour l'environnement.



RENTREE ET VACANCES D'AUTOMNE AU CENTRE DE LOISIRS :

Depuis la rentrée de septembre notre Accueil de loisirs est à nouveau ouvert aux enfants des autres communes de la CDC Coeur de Berry. Le programme des mercredis et des vacances d'automne comprend des activités adaptées aux différentes classes d'âges entre 3 et 12 ans. Notre centre de Loisirs est également doté d'un volet d'actions et de sorties SPECIAL ADOS dont le programme détaillé est à découvrir sur notre site internet.

LES ACTIVITES LOCALES

TRAIL DES VENDANGES :

Le 11 septembre, le trail des vendanges a pu de nouveau se dérouler dans de bonnes conditions.
3 parcours proposés :

La grande Sauvignone (28 kms) - **La petite Sauvignone** (13 kms) et **La Quincyte** (8 kms),
Félicitations à tous les coureurs.

LES VENDANGES :



Principale activité de notre village et nous en sommes fières. La vigne et les vigneronns de Quincy font partie intégrante de notre commune. Les vendanges sont le fruit d'une année de travail, d'espoir mais malheureusement parfois avec des conditions climatiques difficiles. Le vigneron passionné doit malgré tout faire face, affronter les aléas climatiques et faire de son mieux pour nous fournir un peu de joie autour de nos tables.

Nous leur souhaitons une récolte 2021 bonne et fructueuse.

Nous remercions Betty Imbault, Olivier Berlot ainsi que les bénévoles et les employés communaux pour ce magnifique décor « Place Misère ».

BERNARD CAPO expose ses dernières planches à la Villa Quincy :

24 octobre-28 novembre – 10h30-13h et 14h-18h



Présentation, à la Villa Quincy, d'une sélection des plus belles planches et dessins préparatoires du dernier album de Bernard CAPO consacré à **Jean Sautivet, l'hôte de George Sand**. L'exposition a pour objectif de montrer les principales étapes du travail de l'auteur depuis les recherches documentaires et les premiers croquis jusqu'à la composition définitive de la page. Quelques planches de l'album **Quincy va la vie** seront également présentées.

SALON DU LIVRE REGIONAL :

Foyer rural-Dimanche 24 octobre-10h-18h entrée libre

Un salon du livre, organisé avec le concours de JPS éditions, se tiendra au Foyer rural. Il permet à des auteurs de la région, romanciers, historiens, poètes.. , de présenter leurs ouvrages et de rencontrer leurs lecteurs.

Bernard CAPO y dédicacera son album, **Jean Sautivet, l'hôte de George Sand** en parallèle à l'exposition de ses dessins à la villa Quincy.

DECORATIONS DE FIN D ANNEE :

Nous sollicitons tous les bénévoles disponibles aux dates indiquées pour la préparation des décorations de fin d'année.- Jeudi 21 octobre, 4 novembre, 18 novembre de 15 h à 20 h max
Nous vous donnons rendez- vous au presbytère - Place de la Mairie.

APPEL AUX DONS :

Si vous disposez de décorations que vous n'utilisez plus, vous pouvez en faire don à la mairie.

LA MARPA :

La MARPA de Lury / Arnon, maison d'accueil et résidence pour l'autonomie, située rue Val d'Arnon existe depuis février 2010. La MARPA est une petite unité de vie dont le projet a été porté par la CDC, France Loire avec l'aide de la MSA. La capacité d'accueil est de 24 résidents. Ils peuvent aménager avec leurs propres meubles ou être en accueil temporaire. Les services disponibles sont



l'accueil des familles, l'accompagnement de la vie quotidienne, les animations, les animaux, le ménage, la restauration, le stationnement, la sécurité et l'accompagnement personnalisé. Sa mission est d'assurer la sécurité 24h /24 et de veiller au bien-être des personnes, accueillir et prendre soin de chaque résident, à préserver leur vie privée, à maintenir et stimuler leur autonomie par la participation à la vie quotidienne de la MARPA : gym douce, mémoire, jardinage, lecture, atelier, cuisine, fleurs, rencontres intergénérationnelles.

L'établissement est composé d'un directeur, M Nicolas BRESSE, et de 5 agents polyvalents.

Si vous souhaitez visiter ou avoir des renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie ou le CCAS. Nous serons en mesure de vous renseigner ou de vous y accompagner.

NOS RESPONSABILITES

RESPECTONS NOTRE ENVIRONNEMENT :

Alors que nous disposons d'une déchetterie pouvant recevoir tous nos déchets encombrants, plusieurs amoncellements et décharges illégales de détritux, gravas et divers ont de nouveau été déposés par des tiers sans scrupules et irrespectueux de notre environnement en certains points de notre commune. Au-delà de la nuisance et de l'atteinte à la qualité de notre espace naturel, ces dépôts représentent une menace quant aux risques divers de blessures, d'intoxication et de pollution, et aussi coûtent chers à notre communauté.

Evacuer ces déchets représente au final un coût et notre nature notamment nos zones boisées ne méritent pas cela. Une plainte est systématiquement déposée et pour rappel, les articles R632-1 et 635-8 du Code Civil interdisent et sanctionnent ces dépôts sauvages de peine d'amende allant jusqu'à 1500 euros.

SUS AUX RAGONDINS.

Le ragondin communément appelé « rat gondin » est un rongeur semi-aquatique herbivore appartenant à la famille des rongeurs. Originaire d'Amérique du Sud, il a été introduit en Europe pour sa fourrure et sa viande.

D'une taille de 40 à 60 cms, il peut peser 5 à 10 kilos et se montrer très impressionnant. La femelle a deux à trois portées par an de cinq à sept petits en moyenne. Dans son milieu d'origine, les prédateurs naturels sont le puma et le caïman. Chez nous, il n'a aucun prédateur naturel à l'âge adulte. Les jeunes ragondins sont parfois les proies d'animaux comme la fouine, le renard et les chiens. Il est classé comme espèce envahissante au sein de l'union européenne et nuisible en France.

Quincy (18) n'échappe pas à sa présence. Il est localisé depuis les étangs jusqu'aux berges du Rio ainsi que la zone des marais qu'il affectionne particulièrement. C'est ainsi que la mairie a fait l'objet de doléances quant au développement de cette espèce dans nos marais endommageant les rives de nos ruisseaux et surtout dévorant de nuit, le fruit du travail des jardiniers. Une opération « piégeage » a lieu depuis plusieurs semaines avec des propriétaires et l'aide de Sébastien CLAVIER, piégeur agréé. A cette occasion, il est demandé aux propriétaires d'entretenir au minimum leurs parcelles afin qu'elle ne deviennent pas des friches abritant une faune indésirable au risque de décourager nos amateurs de jardinage qui ne sont pas légion.

